



Réseau de  
Périnatalité  
Occitanie



# Staff de périnatalité

*(ou staff médico psycho social)*

**CHARTRE DE FONCTIONNEMENT**

[www.perinatalite-occitanie.fr](http://www.perinatalite-occitanie.fr)

**Définition et objectifs d'un Staff  
Public et professionnels concernés  
Modalités, consentement**

# RAPPEL

Un état des lieux de Staffs en périnatalité (ou Médico Psycho Sociaux) en maternité a été réalisé par les réseaux de périnatalité Naitre et Grandir en Languedoc Roussillon et Maternip avant leur fusion. Cette enquête a permis de connaître les points forts et les possibilités d'évolution.

**À cette époque, moins de 10 maternités sur les 45 de notre région avaient mis en place une Charte de fonctionnement du Staff en périnatalité.**

À l'issue de ce travail et afin de mieux structurer ces staffs, pour en préciser ou en améliorer le fonctionnement ou encore pour les créer, un groupe de travail initié par le RPO vous propose ce modèle de charte, basé sur le constat régional et nourri de vos expériences, afin de permettre un socle commun à la collaboration pluridisciplinaire.

Vous y trouverez une trame, à compléter suivant les spécificités qui caractérisent votre établissement et votre territoire, ainsi que des indications qui pourront, nous l'espérons, constituer des points d'appui dans votre démarche d'élaboration ou d'amélioration des pratiques.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, vous en inspirer et décliner ces propositions pour les adapter à vos priorités, pour la meilleure sécurité de l'accompagnement de vos patientes. Nous sommes à votre disposition pour vous y aider.

## Groupe de travail initié par le Pôle Parcours du RPO :

- Agnès Combe Guérin, sage-femme, CH Saint-Affrique
- Aurélien Jacquot, pédiatre, Montpellier
- Cathy Pasquet, sage-femme cadre, CH Auch
- Joël Roy, pédopsychiatre, Montpellier
- Katia Verges, sage-femme coordinatrice en vulnérabilités et addictions
- Kinga Havasi, sage-femme, Montpellier
- Muriel Bolano, sage-femme, PMI 34
- Sophie Debanne, sage-femme, URPSSE

## Pôle Parcours du RPO :

- Benjamin Coppel, sage-femme coordinateur médical
- Corinne Chanal, sage-femme référente vulnérabilité et addictions
- Dominique Foissin, sage-femme coordinatrice médicale
- Emmanuelle Clozier Vallat, sage-femme de coordination des parcours complexe de territoire (Aveyron)
- Laurence Kochoyan, assistante de coordination
- Jessica Coquenas, sage-femme transferts, référente allaitement

## ► DÉFINITION DU STAFF

Réunion de coordination pluriprofessionnelle permettant d'adapter le suivi pluridisciplinaire des futurs parents en situations complexes du début de grossesse jusqu'au retour à domicile.

## ► OBJECTIFS D'UN STAFF

### Objectif général proposé

Optimiser le travail en réseau autour des situations de vulnérabilités complexes en périnatalité pour une continuité d'accompagnement du début de la grossesse jusqu'au retour à domicile dans l'état d'esprit des 1000 premiers jours.

## Objectifs Opérationnels

- ▶ Optimiser le travail des professionnels de périnatalité, leur apporter une sécurité dans la prise en charge des couples, mères, coparents, enfants.
- ▶ S'assurer de la mise en place des ressources médicales psychologiques, sociales et environnementales ville/hôpital, répondant aux besoins du couple/patiente en situation de vulnérabilité
- ▶ Proposer les orientations utiles pour :
  - Organiser un accueil personnalisé des femmes ou du couple au moment de la naissance et pendant le séjour en maternité
  - Favoriser, pendant le séjour, l'installation d'une bonne relation parent-enfant
  - Préparer les relais au retour à domicile afin de favoriser une prise en charge postnatale

## ▶ PUBLIC CONCERNÉ

---

### les parents ou futurs parents :

- En situation complexe de vulnérabilités
- En risque de difficulté dans la relation mère/parent/enfant
- Dont la situation nécessite un avis pluridisciplinaire

## ▶ LES PROFESSIONNELS CONCERNÉS

---

- Sage-femme vulnérabilité
- Gynécologue-obstétricien
- Sage-femme cadre
- Sage-femme de PMI, SFL
- Addictologue
- Assistante sociale
- Pédopsychiatre et/ou psychologue
- Puéricultrice
- Néonatalogue
- Tout partenaire extra-hospitalier (médecin généraliste, sage-femme libérale...)

## ▶ DÉFINITION DU CADRE DU STAFF

---

Selon les ressources de l'établissement. Nous proposons que celui-ci recense les membres permanents et les membres occasionnels. **Au préalable à la présentation de la situation et afin de permettre une réactivité en réunion pluriprofessionnelle, il est nécessaire de :**

### Recueillir :

- L'accord de la patiente
- Les noms des professionnels référents de la parturiente ville/hôpital
- Les éléments ou décisions du suivi médical du staff médical/ staff de diagnostic anténatal/staff obstétrico –pédiatrique

**Nommer une personne référente** responsable de l'organisation participant aux différents MPS de l'établissement

**Une proposition, après concertation, d'une orientation et d'un soutien adaptés, sera effectuée vers :**

- Les parents
- L'ensemble des professionnels concernés par la situation

## ► MODALITÉS

---

- Adapter les horaires et l'ordre du jour pour faciliter l'implication des médecins, des libéraux
- Proposer des modalités type staffs en visio pour les partenaires extérieurs
- Les membres permanents régulièrement présents au staff, au moins :
  - > 1 professionnel du champ obstétrical
  - > 1 professionnel du champ pédiatrique
  - > 1 professionnel de PMI
  - > 1 cadre (Maternité ou néonatalogie)
  - > 1 professionnel du champ psy
  - > 1 professionnel du champ social

## ► PARTENARIAT À METTRE EN PLACE

---

Au sein de l'établissement : maternité/néonatalogie, psychologue en maternité, équipe sociale de l'établissement, équipe de psychiatrie...

Au sein de l'établissement par le biais d'autres dispositifs tels que : PASS (permanence d'accès aux soins de santé), prise en charge des femmes victimes de violences ou des femmes consommatrices de substances psychoactives, soutien aux parents porteurs de handicap ...

En secteur psychiatrique selon l'organisation de l'établissement ou dans d'autres structures :

- Pédo-psychiatrie et psychiatrie périnatale lorsqu'une équipe est dédiée,
- Équipe de liaison en psychiatrie et équipes de psychiatrie adulte

Addictologie d'une autre structure : CSAPA, CAARUD, Associations.

### **Partenaires institutionnels, libéraux et associatifs :**

- Service de PMI du territoire (en ante et post natal) La loi du 5 Mars 2007 prévoit une mise en contact de la maternité et des professionnels de PMI
- Aide Sociale à l'Enfance, Centres communaux ou départementaux d'action sociale, Maison de la solidarité, ...
- Organismes de Sécurité Sociale (CPAM, CAF),
- Professionnels libéraux y compris structures d'exercices coordonnés (CPTS, Maisons de santé, ...),
- Centres de santé municipaux,
- Dispositif d'appui à la coordination (DAC)
- Service intégré d'accueil et d'orientation départemental (SIAO) pour l'hébergement
- Partenaires associatifs,
- Partenaires institutionnels et associatifs en lien avec l'accueil, l'accompagnement et la prise en charge des migrants, sans-papiers (CADA, ...)
- Service d'interprétariat
- Centres régionaux de pharmacovigilance

## ► CONSENTEMENT

---

- La participation au staff implique, pour ses membres, le respect de la déontologie, de la confidentialité et des textes régissant le secret partagé
- Chaque présentation de situation ne sera possible qu'avec l'accord de la patiente ou du couple

- L'accord de la patiente doit être recueilli et tracé lors de la liaison vers le STAFF (inclus dans la feuille de transmission proposée)
- Lors de situations exceptionnelles dans le cadre desquelles le consentement ne peut pas être recueilli (situation d'urgence médicale, psychique ou sociale), la responsabilité médicale autorise le déroulement du staff après simple information

## ► VALORISATION DES STAFFS

---

Le Staff peut être pris en compte dans le cadre du processus d'évaluation et de certification actuellement mis en œuvre dans les hôpitaux. Il entre dans l'objectif 2.2 du Manuel de certification « les équipes sont coordonnées pour prendre en charge le patient de manière pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire tout au long de sa prise en charge. ». L'équipe peut valoriser cette mise en œuvre du projet en périnatalité (critère 2.2.6) et notamment la coordination territoriale ville/hôpital/secteur médico psycho sociale.

## ► SUIVI ET ÉVALUATION

---

**Une proposition d'un tableau de bord de suivi sera fait par le RPO.**

### Évaluation de base

- Nombre de réunions du staff réalisées par an
- Nombre de situations présentées au staff par an
- Nombre moyen de situations présentées par staff
- Nombre moyen de membres par staff
- Participation des équipes au staff (quels personnels de la maternité sont présents ?)
- Participation de membres extérieurs à la maternité au staff.

### Évaluation intermédiaire

- Nombre de femmes enceintes (et de coparents) dont la situation est présentée au staff et accouchant à la maternité
- Nombre de situation discutées plusieurs fois
- Grille permettant le codage PMSI (en annexe)

### Évaluation complète des Staffs

- Du profil des patientes discutées (avec terme au premier contact, indication médicale, sociale, psychologique, addictions, violences, handicap, pathologies médicales ...),
- Des liens avec les professionnels (PMI SF ou puéricultrice, SF libérale, Gynécologues-obstétriciens, psychologue, psychiatrie adulte, addictologues, pédiatres, pédopsychiatres, travailleurs sociaux, associations ...)

## Annexe 1 : Formulaire de demande de présentation d'une situation au Staff de périnatalité

**Femme informée du partage d'informations entre professionnels (case à cocher si oui)**

Consentement recueilli par : .....

Date du staff : ..... / ..... / ..... Dossier présenté par : .....

### IDENTITÉ DE LA FEMME ENCEINTE ET DU CO-PARENT

Nom et Prénom : .....

Nom et Prénom du Co-parent : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Gestité/Parité : .....

Terme prévu : .....

Problématique, contexte de la grossesse : .....

.....

.....

### RÉSEAU DE SOUTIEN DE LA FEMME ENCEINTE (PROFESSIONNELS OU AUTRES)

| Nom et Prénom | Qualité | Téléphone | Email |
|---------------|---------|-----------|-------|
|               |         |           |       |
|               |         |           |       |
|               |         |           |       |
|               |         |           |       |
|               |         |           |       |
|               |         |           |       |

### ÉLÉMENTS D'INFORMATIONS À DISCUTER

### DISCUSSIONS ET PRÉCONISATIONS



Réseau de  
Périnatalité  
Occitanie

Site de Toulouse  
24, impasse de la Flambère  
31300 Toulouse  
Tél. 05 67 31 21 00

Site de Montpellier  
Espace Bertin sans - Bât A  
59 avenue de Fès  
34080 Montpellier  
Tél. 04 67 04 01 53



[www.perinatalite-occitanie.fr](http://www.perinatalite-occitanie.fr)

Staff de Médico Psycho sociaux en maternité



Réseau de Périnatalité Occitanie

Charte de fonctionnement d'un Staff Médico Psychosocial en maternité

